



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 24834

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la situation du groupe hospitalier sud-Réunion suite au rapport de l'inspection générale des affaires sociales qui dresse un constat sans appel de la gestion de l'institution. Avec un déficit s'élevant à 9,4 millions d'euros, la situation du plus important hôpital de l'île est préoccupante et pose la question de la santé des habitants du sud de l'île. De même, les familles des personnels contractuels actuellement en fonction peuvent légitimement redouter une fin brutale de leur contrat de travail. Il souhaite savoir si elle compte intervenir pour préserver et garantir une offre de soins de qualité pour les habitants du sud de l'île. Il lui demande comment sera appliqué le plan de redressement en prenant en compte la situation de l'emploi et du pouvoir d'achat des employés du groupe et quelles garanties seront apportées quant à la réalisation du CHR en 2010.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24834

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4846

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)